

CommHR(2026)7

Conférence Internationale
Façonner le renouveau démocratique : l'espace civique et la voie
vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe

Discours par Michael O'Flaherty
Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 2 février 2026

Monsieur le Secrétaire Général, Madame l'Ambassadrice Cujbă, chers amis, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole lors de cette importante conférence.

Je m'adresse à vous quelques jours à peine après avoir visité le camp de concentration nazi du Struthof, ici, en Alsace.

C'est un endroit terrible. J'ai commencé ma visite par la chambre à gaz pour finir par le crématorium. Entre ces deux lieux terrifiants, j'ai découvert, horreur après horreur, le mépris total pour la vie d'hommes, de femmes et d'enfants innocents et leur mise à mort. Mais curieusement, le Struthof, dans toute son horreur, est aussi un rappel négatif de quelque chose d'admirable, c'est-à-dire de tout ce que nous avons accompli depuis sa fermeture.

L'Europe moderne peut être très fière de la manière dont elle a établi des lois, des institutions et même des cultures fortes en faveur de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains. On peut attribuer à de nombreux acteurs le mérite d'avoir créé l'Europe d'aujourd'hui, mais parmi eux, il faut reconnaître le rôle essentiel de la société civile, et par société civile, j'entends bien sûr l'ensemble des associations et organisations non gouvernementales dans toute leur étendue et leur diversité. Compte tenu de la nature de mon travail, je constate leur rôle essentiel dans presque tous mes déplacements.

Je le vois par exemple dans le fait que nos pays dépendent largement de la société civile pour la fourniture de services essentiels, notamment à ceux qui sont les plus marginaux ou dans le besoin.

Je le vois dans la manière dont les organisations de la société civile alimentent le débat politique dans nos pays et dans le rôle essentiel qu'elles jouent pour l'orientation positive de nos sociétés. Quand je reviens ici à Strasbourg, je vois le rôle que joue la société civile, par exemple lors de la Semaine des réfugiés qui a lieu tous les ans, au cours de laquelle une collaboration entre la Ville de Strasbourg et de nombreuses associations vise à changer le regard sur les migrations forcées en remettant en question les stéréotypes et les préjugés sur les personnes réfugiées ou migrantes. Je vois que, pendant cette semaine-là, elles encouragent l'inclusion sociale et qu'elles font la promotion des droits humains et de la dignité.

De manière plus générale et à travers toute l'Europe, je vois aujourd'hui le rôle essentiel que joue la société civile pour s'engager et chercher à maîtriser cette avancée majeure qu'est le passage au

numérique de notre monde. À maintes reprises, c'est la société civile, et non le secteur du numérique ou les États, qui a été la première à identifier les risques dans ce domaine et les moyens par lesquels elle pouvait le mieux s'engager. C'est également la société civile qui a été la première à nous alerter sur les risques de discrimination algorithmique.

Plus récemment, c'est une nouvelle fois la société civile qui a attiré l'attention sur les abus réels et potentiels des technologies dans le domaine du maintien de l'ordre.

Une autre caractéristique de la société civile actuelle qui mérite d'être soulignée, c'est qu'elle est dans une large mesure composée de jeunes et dirigée par des jeunes. Ce sont des organisations de jeunes dirigées par des jeunes qui sont à l'avant-garde des progrès sociaux fondamentaux.

Il suffit de regarder par exemple le rôle joué par *Black Lives Matter* ou *Fridays for Future*.

Chers amis, ce qui est paradoxal en 2026, c'est que nous puissions, d'une part, parler du rôle essentiel de la société civile et, d'autre part, devoir reconnaître à quel point elle est mise sous pression lorsqu'elle cherche à faire son travail. Selon CIVICUS Monitor, en 2025, seuls 18 des 46 États membres du Conseil de l'Europe disposaient d'un espace civique ouvert.

CIVICUS a par ailleurs indiqué que l'espace civique de 13 États membres s'était dégradé depuis 2018.

Les pressions exercées sur la société civile revêtent de multiples formes. Une crise du financement est en cours depuis un certain nombre d'années et a été mise plus particulièrement en évidence par la décision de l'administration des États-Unis, début 2025, de suspendre l'aide internationale.

La situation a donc empiré et elle a de graves répercussions sur les acteurs humanitaires, les défenseurs des droits humains et autres parties prenantes. Les gouvernements nationaux diminuent les financements publics en fonction des priorités, les budgets sont réduits et des mesures d'austérité sont mises en œuvre, tandis que nous constatons des obstacles de plus en plus importants aux actions philanthropiques. Dans le cadre de mon travail, je mesure l'impact des coupes budgétaires sur tout le continent, mais cet après-midi, je pense tout particulièrement à la situation critique de la société civile ukrainienne.

La deuxième dimension que prennent les pressions exercées sur la société civile, c'est la manière dont cette dernière est limitée dans sa capacité à faire son travail en raison d'un contrôle réglementaire excessif. Je constate un certain empressement à reproduire la législation élaborée par des États autoritaires comme la Russie, par exemple la loi sur les agents étrangers, non seulement dans les politiques, mais aussi dans le langage et la forme.

Toutes ces lois constituent un modèle de bureaucratie visant à réduire au silence, qui évolue plus vite que ne peuvent le faire les protections internationales.

L'un des nombreux autres moyens d'exercer des pressions sur la société civile est la possibilité de bloquer l'accès aux responsables politiques. Les consultations, les forums publics, voire la coordination des crises excluent de plus en plus souvent les voix dissidentes ou minoritaires par le biais de procédures législatives accélérées, qui aboutissent à des lacunes procédurales, à des gestes symboliques et à des interdictions pures et simples.

Dans ces cas-là, lorsque les acteurs les plus virulents à propos de sujets sensibles sont tenus à l'écart, le résultat est de toute évidence manipulé et établi à l'avance.

La question se pose donc, chers amis, de savoir ce qu'il faut faire. Mais avant d'agir, je pense qu'il est important de replacer les pressions exercées sur la société civile dans leur contexte.

Le premier aspect est qu'il faut garder présent à l'esprit que ces pressions ne portent pas principalement sur les organisations elles-mêmes, mais nous concernent tous. Elles concernent toutes les personnes qui ont des droits, et en particulier celles qui se trouvent à la périphérie, en marge de nos sociétés.

Limiter ou bloquer la capacité des organisations à faire leur travail, c'est compromettre les vies de millions de personnes sur tout notre continent.

Le deuxième aspect est qu'il faut se souvenir du camp de concentration dont j'ai parlé plus haut et du fait que les horreurs du nazisme ne se sont pas produites du jour au lendemain. Elles ont été rendues possibles par une détérioration progressive de la société.

Mon impression aujourd'hui, c'est que toute attaque menée contre le rôle essentiel de la société civile rappelle l'une de ces étapes dans le recul des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit, avec toutes les conséquences terribles et inimaginables qui pourraient en découler.

J'en viens même à me demander, si ce jour devait arriver, quel serait le premier groupe à être visé. Je ne peux m'empêcher de conclure que, si les actes actuels de haine et de marginalisation se poursuivent, ce serait très probablement le groupe des personnes migrantes en situation irrégulière.

Mais venons-en aux actes. En premier lieu, il est important de tirer les enseignements des initiatives récentes de premier plan, qu'il convient de saluer, notamment celles de l'Union européenne, qui a pris des mesures cruciales pour renforcer le rôle de la société civile grâce à l'adoption d'une stratégie sur ce sujet et de nombreuses initiatives connexes. À cet égard, je me réjouis de la création imminente d'une plate-forme de la société civile, qui opérera dans toute l'UE, et de la nécessité enfin reconnue d'allouer des fonds importants pour soutenir le travail de la société civile au sein de l'Union européenne elle-même.

Toujours au niveau interétatique, si l'on se réfère non seulement à l'UE, mais aussi à tous les États membres du Conseil de l'Europe, je crois qu'il est grand temps de mettre en place aujourd'hui une sorte de mécanisme de protection de la société civile pour qu'elle puisse agir sur tout le continent. Ce mécanisme servirait à surveiller la situation de la société civile, à attirer l'attention sur les problèmes qu'elle rencontre et les risques qu'elle court et répondrait de manière appropriée aux attaques commises contre ces organisations.

Au niveau des États, si l'on garde à l'esprit qu'ils ont eux-mêmes créé les problèmes auxquels nous sommes confrontés, il est maintenant essentiel qu'ils travaillent à la fois séparément et ensemble pour régler ce qu'ils peuvent régler. Non seulement en soutenant des initiatives à l'échelle du continent, comme le mécanisme de protection dont je viens de parler, mais aussi en examinant leurs propres politiques législatives et pratiques nationales pour s'assurer qu'elles sont adaptées à l'objectif fixé, à savoir permettre à la société civile de jouer son rôle.

Enfin, chers amis, si vous me le permettez, j'évoquerai à nouveau le camp du Struthof.

Je rappelle qu'il se trouve à 45 minutes de route à peine d'ici et que les terribles événements qui s'y sont produits remontent à moins de 90 ans. Cela me rappelle à quel point tout ce que nous avons

accompli est fragile. Nous pourrions le perdre, y compris par négligence. Il est d'autant plus important de défendre farouchement notre société civile et de la soutenir.

Je vous remercie.